

CULTURE

A toutes celles et tous ceux
qui font la culture à Nyon

Nyon, le 23 mars 2020

Communication Ville de Nyon - coronavirus

Mesdames et Messieurs les membres des associations et fondations culturelles,

Chères organisatrices, chers organisateurs,

Chères et chers artistes,

Par le présent courrier, nous donnons suite aux mesures annoncées ces derniers jours par la Confédération et le Canton de Vaud concernant la crise sanitaire sans précédent que nous traversons.

La fermeture des lieux de culture et de divertissement, l'annulation de manifestations, de concerts, de spectacles et d'expositions mettent à rude épreuve vos institutions, vos organisations et vos entreprises à tous les niveaux y compris vos finances. Dans les moments particulièrement difficiles que vous vivez et les situations complexes que vous avez à gérer, la Municipalité de Nyon vous adresse ses encouragements et salue votre détermination, votre engagement et votre résilience.

Elle est consciente des inquiétudes que cette situation – dont nous ignorons la durée et l'impact – peut générer. Elle comprend les préoccupations des plus précaires que sont les indépendants (artistes et entrepreneurs), fragiles par essence puisque dépendants d'une multitude d'engagements de courte durée.

Comme mesure immédiate, nous vous confirmons que la Municipalité de Nyon s'engage à maintenir ses subventions culturelles telles que confirmées et versées à ce jour, même en cas d'annulation(s), pour assurer la couverture des frais effectivement engagés, sous réserve d'une analyse ultérieure de vos comptes et des conséquences financières subies.

Nous sommes conscientes que le maintien des subventions ne représente, dans de nombreux cas, qu'une compensation partielle. Les conséquences relatives à l'importance des montants déjà engagés, à la réduction d'autres sources de financement ou de recettes, ainsi que plus généralement au manque à gagner sur une période dont nous ignorons encore la durée, devra faire l'objet – de la part de tous les financeurs de la culture - d'une évaluation approfondie et globale de la situation.

Aussi le Conseil fédéral a adopté le 20 mars un train de mesures complet visant à atténuer les conséquences économiques de la propagation du coronavirus. Ces mesures s'appliquent

CULTURE

également au secteur culturel et il est possible d'en bénéficier dès maintenant. Il s'agit de l'Ordonnance sur l'atténuation des conséquences économiques du coronavirus (COVID-19) dans le secteur de la culture et du Rapport explicatif concernant cette ordonnance. Voir le site suivant pour toutes les informations :

<https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/themes/coronavirus.html>

Nous vous recommandons de consulter et – le cas échéant – de recourir aux aides mises en œuvre par le Conseil fédéral.

Par ailleurs, le Service de la culture se tient également à votre disposition ces prochaines semaines pour prendre en compte précisément vos besoins, en fonction des spécificités de vos structures.

Nous vous remercions pour l'immense travail que vous accomplissez quotidiennement pour que le lien social tissé par la culture reste vivant dans notre ville, pour que les publics se rencontrent et se réjouissent, pour que la parole des artistes – qui anticipent et accompagnent toutes les crises et bouleversement sociétaux - soit entendue.

Recevez, Mesdames et Messieurs, nos cordiales salutations et nos meilleures pensées.

Fabienne Freymond Cantone

Monique Dubey

Municipale

Cheffe de service

Autres informations ici :

<http://www.artos-net.ch/actualites/covid-19-update-informations>

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/>,